

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 8 mai 2017, à 17 h 30, à l'Édifice municipal.

Présences :	Michel Gaudet	-	Maire
	Brian Cormier	-	Conseiller / Maire suppléant
	Raoul Boudreau	-	Conseiller
	Joe Breau	-	Conseiller
	Mariane Cullen	-	Conseillère
	Gilberte Nowlan	-	Conseillère
	George H. Cormier	-	Conseiller
	Monique Bourque	-	Directrice générale/ Secrétaire municipale
	Caroline LeBlanc	-	Directrice générale/ Directrice des finances

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Michel Gaudet, appelle la réunion à l'ordre à 17 h 38.

2. **Constatation du quorum**

La secrétaire municipale constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

P17 – 05 – 75

Proposé par Mariane Cullen

Appuyé par Gilberte Nowlan

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité.

5. **Demande de Radio Beauséjour – tour réémettrice de CJSE**

Des représentants de Radio Beauséjour, MM. Louis Melanson, Réjean Bourque et Bertrand LeBlanc, présentent une demande visant l'éventuel remplacement de la tour réémettrice existante dans la vallée, tour qui est maintenant désuète. Radio Beauséjour demande au conseil municipal la permission d'installer son antenne réémettrice sur la tour des pompiers de Memramcook située sur le chemin Petit/Little Dover, et ce, pour des raisons de fiabilité et d'économie. Après une période de discussion où le personnel du Village manifeste ses préoccupations quant à l'interférence de l'antenne sur le système de communication d'urgence du Village et les représentants de Radio Beauséjour rassurent le conseil à cet égard, le conseil municipal accepte que Radio Beauséjour poursuive ses études techniques pour ensuite lui présenter une proposition ou recommandation officielle.

- P17 – 05 – 76**
6. **Constitution du conseil à huis clos**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé par Gilberte Nowlan
Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.
Adoptée à l'unanimité.
7. **Alinéa 10.2(4)c) de la *Loi sur les municipalités* – information qui pourrait occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou une municipalité, ou qui pourrait compromettre des négociations en vue d'aboutir à la conclusion d'un accord ou d'un contrat**
- P17 – 05 – 77**
8. **Retour en réunion extraordinaire**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé par Raoul Boudreau
Que le conseil municipal retourne en réunion extraordinaire.
Adoptée à l'unanimité
9. **Adoption de résolutions(s)**
Aucune
10. **Prochaine réunion**
La prochaine réunion ordinaire aura lieu le lundi 15 mai 2017, à 19 h.
- P17 – 05 – 78**
11. **Levée de la réunion**
Proposé par Raoul Boudreau
Appuyé par Brian Cormier
Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 19 h 40.
Adoptée à l'unanimité.



Michel Gaudet
Maire



Monique Bourque
Secrétaire municipale

(préparé par Rachelle Bordeleau, TA/CT)